

HONORAIRES

VENTE

Habitation

PRIX DE VENTE

HONORAIRES TTC

De 1 à 46.000 €	4600 €
De 46.001 à 69.000 €	10 %
De 69.001 à 92.000 €	7 %
De 92.001 à 149.999 €	6 %
De 150.000 € à 500 000 €	5 %
De 500.001 € à 700 000 €	4 %
De 700 001 € et plus	3 %

HONORAIRES* CALCULES SUR LE PRIX NET VENDEUR

Honoraires charges vendeur

**Comprenant la rédaction du compromis de vente*

COMMERCES ET BUREAUX

10 % TTC du prix de cession, hors rédaction d'acte et d'état des lieux.

LOCATION

HONORAIRES DE LOCATION

PARTICULIERS :

Pour le locataire : Les honoraires seront plafonnés en application de la loi « ALUR » à 12€/m² et 3€/m² en supplément pour l'état des lieux.

Pour le propriétaire : Application de la loi « ALUR » à 12€/m² et 3€/m² en supplément pour l'état des lieux avec un minimum de perception de 360€ TTC.

PROFESSIONNELS : 13% TTC (TVA 20 %) de la période triennale à la charge des locataires.

Au 18/02/2023